
Histoire de l'Université d'Angers du Moyen Âge à nos jours

Jean-François Condette



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/abpo/2521>

DOI : 10.4000/abpo.2521

ISBN : 978-2-7535-2236-7

ISSN : 2108-6443

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2012

Pagination : 145-146

ISBN : 978-2-7535-2234-3

ISSN : 0399-0826

Référence électronique

Jean-François Condette, « *Histoire de l'Université d'Angers du Moyen Âge à nos jours* », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne], 119-4 | 2012, mis en ligne le 31 décembre 2012, consulté le 09 juillet 2020. URL : <http://journals.openedition.org/abpo/2521>

Ce document a été généré automatiquement le 9 juillet 2020.

© Presses universitaires de Rennes

Histoire de l'Université d'Angers du Moyen Âge à nos jours

Jean-François Condette

RÉFÉRENCE

Denéchère, Yves et Matz, Jean-Michel (dir.), *Histoire de l'Université d'Angers du Moyen Âge à nos jours*, Rennes, PUR, 2012, 328 pages (ISBN 978-2-7535-1811-7), 29 €.

- 1 Cet ouvrage vient avantageusement compléter la bibliographie concernant l'histoire des universités françaises. Fruit d'un travail collectif qui a réuni douze collègues, ce livre se décompose en dix-huit chapitres regroupés en quatre grandes parties.
- 2 La première partie, qui s'intéresse à « l'Université au Moyen Âge » (4 chapitres, p. 14-81), est rédigée par Carole Avignon (chapitre 1) et surtout par Jean-Michel Matz (les 3 autres chapitres) et intègre 37 figures de grande qualité (photographies de manuscrits, dessins et enluminures, cartes et plans, etc.). L'université d'Angers entre bien ici dans le cadre de l'histoire générale des fondations universitaires médiévales étudiées par Jacques Verger et Pierre Riché, et apparaît comme l'une des fondations les plus anciennes avec Paris, Orléans, Toulouse et Montpellier. Les origines sont à situer dans une école cathédrale attestée dès la fin du x^e siècle et qui s'affirme au xi^e siècle, jouant un rôle fondamental dans la formation des élites ecclésiastiques. Un réseau d'écoles se constitue autour de ce centre, en particulier pour la science canonique et le droit civil. L'Université d'Angers est, comme ses consœurs de l'époque, une corporation de maîtres et d'étudiants qui se regroupent pour s'affranchir des tutelles civiles en se plaçant sous la protection du pape, rédigeant des statuts et s'accordant des franchises fondamentales. La tutelle monarchique s'affirme cependant, ici aussi, à partir du xiv^e siècle par l'intermédiaire du comte d'Anjou puis du roi lui-même. En juillet 1364, Charles V accorde à l'Université un certain nombre de privilèges. Les statuts sont réformés le 7 juillet 1373 et permettent de clarifier l'ensemble des processus d'accession aux chaires et aux fonctions administratives, mais aussi les examens et

l'organisation des études. Les privilèges concédés par le roi en 1364 sont confirmés et étendus en 1369, puis en 1373 et 1398. Le 3 octobre 1432, une bulle pontificale d'Eugène iv crée une faculté des arts libéraux, une faculté de théologie et une faculté de médecine, complétant ainsi l'équipement universitaire angevin. Le roi Charles vii confirme ces créations en mai 1433. Placée au cœur de la ville, éparpillée en de nombreux lieux d'enseignement (belle carte, p. 50), l'Université anime la vie culturelle angevine mais donne aussi du travail aux imprimeurs et libraires, aux tenanciers de tavernes et aux logeurs. Un monde spécifique, celui des régents et des professeurs d'université s'affirme où l'on relève « la prépondérance écrasante sinon exclusive, avant le xv^e siècle, des ecclésiastiques » (p. 57). Des collèges apparaissent, mais en petit nombre à Angers, qui sont au départ de simples lieux de résidence avant de se transformer en établissements scolaires à leur tour.

- 3 La seconde partie traite de l'Ancien Régime en six chapitres (p. 82-149), Michel Nassiet, Didier Boisson et Jacques Maillard écrivant chacun deux chapitres. Si le premier et le dernier chapitres sont généraux sur « l'université comme corps » (p. 84-97) et sur « la vie quotidienne des étudiants » (p. 136-143), les autres s'intéressent à une faculté en particulier. Avec 27 000 habitants en 1700, Angers est alors la quinzième ville du royaume et son université connaît une attractivité internationale certaine. Entre le pape, le roi et les autorités locales, la défense des franchises n'est pas facile. On aurait aimé cependant en savoir davantage sur les tensions qui n'ont pas manqué de se produire au sein de cette institution, en particulier lors des guerres de Religion. Quel rôle également les facultés angevines jouent-elles lors de la Renaissance ou lorsque s'affirment au xviii^e siècle les idées des Lumières ? Y retrouve-t-on une certaine forme de sclérose, souvent dénoncée à l'époque, les idées nouvelles passant par d'autres canaux que les universités ? La Faculté des Arts, « la plus méconnue » (p. 98) sert de propédeutique aux facultés supérieures mais doit faire face à la concurrence du collège oratorien du Mans. La faculté de droit opère assez rapidement une laïcisation de son personnel et rend de nombreux services dans la formation d'une élite régionale nécessaire à la gestion de nombreux services. En médecine, la faculté fondée en 1432 a longtemps peu d'étudiants et ses enseignements doivent se conformer aux traditions, quelques figures s'illustrant par leurs travaux, tels Pierre Hunauld II et son *Discours physique sur les fièvres qui ont régné les années dernières* (1696) ou Michel Chevreul et son *Précis de l'art des accouchements* (1782). La faculté de théologie apparaît alors comme « la plus importante » (p. 128), faisant preuve d'une grande orthodoxie doctrinale, en particulier dans la querelle janséniste.
- 4 La troisième partie, intitulée « D'une université à l'autre » (p. 150-220), est la plus composite et, en quatre chapitres dus à Jacques Guy Petit et Jean-Luc Marais, couvre une période allant de la Révolution française à 1971, date de la refondation de l'Université d'Angers. Il faut dire que l'histoire de cette université devient ici cahotique ; 59 figures illustrent les mutations de cette période. Déjà très affaiblies par les changements nés de 1789, en particulier par la perte des privilèges et la vente des biens du clergé, les Universités sont fermées le 15 septembre 1793. Commence alors pour la ville une longue période de *tabula rasa*. Cette absence d'université marque toute la période 1793-1971. L'éphémère école centrale départementale, née en 1795, joue un rôle essentiel dans l'enseignement secondaire que le lycée prolonge après 1806. Mais la ville subit les aléas de la réorganisation napoléonienne et n'est pas dans la liste des villes disposant d'une faculté de droit et d'une faculté de médecine. Le décret du 17 mars 1808, qui organise l'Université, crée les académies et les recteurs, mais fonde

également des facultés des lettres et des sciences dans les villes qui sont chef-lieu d'académie. À Angers, ces deux facultés apparaissent « inexistantes » même si des travaux complémentaires sont à mener sur ce point. Dès la Restauration, la plupart des facultés des lettres et des sciences sont fermées. Pour Angers, la traversée du désert universitaire continue alors que les gouvernements successifs favorisent la rivale rennaise. Ce sont alors des initiatives municipales qui pallient ce vide. Un cours de médecine clinique est ouvert dès 1807 tandis que diverses sociétés savantes organisent des conférences. On voit peu dans l'ouvrage les multiples démarches qui, à Angers comme à Nantes d'ailleurs, demandent la réouverture de facultés. Les décrets du 22 août 1854 permettent cependant aux Angevins de saisir une opportunité, ces textes autorisant la création d'écoles préparatoires à l'enseignement supérieur des lettres et des sciences. Après une habile campagne menée par le recteur rennais Adolphe Mourier, Nantes et Angers sont dotées en 1855 d'une telle école supérieure, dépendant de l'Université rennaise. Là encore, l'ouvrage n'en dit pas assez sur la vie de cette école préparatoire. En application de la loi du 12 juillet 1875 accordant la liberté de l'enseignement supérieur, une université catholique apparaît à Angers, qui se dote d'un « palais universitaire » en 1877-1878. L'école préparatoire des lettres et des sciences ferme en 1885, victime de la concurrence des facultés catholiques. Pour la médecine, l'école municipale, ouverte en 1807, maintient la présence de cette activité d'enseignement supérieur. Transformée en école secondaire de médecine (1820) puis en école préparatoire (1840), elle se développe autour de quelques figures comme celle de Charles Prosper Ollivier qui donne un *Dictionnaire d'histoire de la médecine* assez coté. En 1876, l'école devient une école de médecine et de pharmacie de plein exercice. Pour le droit, les lettres et les sciences, rien n'existe plus sauf si l'on accepte de partir vers Rennes, Poitiers ou Paris.

- 5 L'ouvrage passe ensuite aux années 1957-1967 avec le chapitre 13 (p. 184 et suivantes). Le préfet Jean Morin demande en effet la création à Angers pour la rentrée 1957 d'un centre de propédeutique scientifique rattaché à l'Université de Rennes. L'ouverture en 1957 de ce collège scientifique universitaire vient marquer la première étape de la reconquête. Outre cette école, l'enseignement supérieur est assuré à Angers par l'école de médecine et de pharmacie et par les facultés catholiques. La mobilisation des élites municipales (Jean Turc, maire d'Angers de 1963 à 1977), départementales (le préfet ; Jean Foyer) et régionales s'opère autour du projet d'un retour d'une université, alors qu'en 1965 l'école de médecine devient faculté de plein exercice de médecine et de pharmacie, associée à Nantes et qu'un IUT est fondé dès 1966. Des accords sont temporairement trouvés avec les facultés catholiques pour un accueil des étudiants du public, des professeurs des facultés de Rennes venant par exemple faire des cours au sein des facultés libres. En 1969-1970, on compte à Angers 2950 étudiants du public et 2160 du privé. La construction d'un important campus à Belle-Beille est lancée alors que les revendications se multiplient pour obtenir la création d'une université pleine et entière. Le décret du 27 octobre 1971 marque le retour de l'Université d'Angers.
- 6 La quatrième et dernière partie s'intéresse à « l'affirmation d'une jeune université pluridisciplinaire » depuis sa refondation en 1971 (p. 222-299). Elle s'organise en quatre chapitres successifs, dont trois sont écrit par Yves Dénéchère et un par Bénédicte Grailles, comportant au total 68 figures. Les débuts sont délicats car l'Université dispose de peu de moyens. La présidence est un temps logée dans quelques pièces du CES Montaigne et dispose de trois bureaux ; les réunions doivent se faire au réfectoire après 16 heures. Heureusement, la ville d'Angers et le conseil général du Maine-et-Loire

soutiennent les initiatives. Il s'agit ensuite de donner une identité propre à cette université qui se lance dans les premières maîtrises sciences et techniques et fonde des laboratoires, en particulier dans le domaine de la biologie végétale, tout en créant d'autres formations ambitieuses. Les bâtiments longtemps provisoires du campus de Belle-Beille sont remplacés par des bâtiments pérennes entre 1989 et 1992. L'université compte 9 000 étudiants en 1985 mais 16 403 en 1993-1994. À la fin des années 1990, la réimplantation dans le cœur de la ville de la faculté de droit, économie et gestion dans le quartier Saint-Serge marque un retour de l'Université dans le tissu urbain ancien. L'Université mise sur les instituts universitaires professionnalisés (IUP) et des formations ou des structures liées au CNRS, à l'INRA et l'INSERM. Les étudiants sont 15 539 en 2001-2002 et 20 192 en 2010-2011. L'ouvrage se termine par une « prise de parole » d'anciens étudiants, inscrits entre 1971 et 2000, qui en décrivent les spécificités et la vie quotidienne, insistant sur le tournant de l'explosion des effectifs des années 1980, avant de dégager les enjeux pour l'Université du xxi^e siècle.

- 7 On ne peut que conseiller la lecture de ce livre richement illustré, qui est un ouvrage scientifique marqué par la rigueur historique et non une brochure publicitaire dominée par l'esprit de clocher. Croisé avec les autres monographies déjà existantes comme, parmi d'autres ouvrages, *L'histoire de l'Université de Nantes* (G. Emptoz, dir, 2002), *L'histoire d'une université bordelaise : Michel de Montaigne, faculté des Arts, faculté des lettres de 1441 à 1999* (François Cadilhon, Bernard Lachaise et Jean-Michel Lebigre, 2000), *L'Université de Strasbourg. Cinq siècles d'enseignement et de recherche* (Georges Bischoff et Richard Kleinschmager, 2010) ou la plus ancienne *Histoire de l'Université de Paris et de la Sorbonne* (André Tuilier, 2 volumes, 1994), complété par les ouvrages de synthèse sur l'enseignement supérieur français, cet ouvrage permet de disposer d'un corpus scientifique renforcé qui doit nous permettre, en connaissant mieux le passé de nos institutions universitaires, de saisir les enjeux du présent et les défis de demain.